



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence, Gatineau, le jeudi 30 octobre 2025 à 16 h 15 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, monsieur le conseiller Steve Moran, président, et madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Steve Moran, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet et M^e Véronique Denis, greffière ainsi que Mike Duggan, conseiller, district électoral de Pointe-Gatineau, M^e Carinne Collins, cheffe de service – Affaires civiles et administratives, Affaires juridiques et M^e Timothy Li, avocat, Affaires juridiques.

CE-2025-860

MANDAT DE NÉGOCIATIONS POUR LE RENOUELEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET LE SYNDICAT DES COLS BLEUS DE GATINEAU - CSN

CONSIDÉRANT QUE la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau venait à échéance le 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QU’il est requis de procéder à son renouvellement en vertu de la *Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal*;

CONSIDÉRANT QU’il est requis d’octroyer un mandat de négociations au comité patronal de négociation afin de poursuivre les pourparlers avec le Syndicat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU

QUE ce comité mandate l’administration à négocier les termes de la prochaine convention collective à intervenir entre la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols bleus de Gatineau – CSN selon la recommandation CE-RH-2025-010.

Monsieur le conseiller Steve Moran vote contre ce projet.

Adoptée sur division

CE-2025-861

MANDAT AU SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES AFIN DE PORTER EN APPEL UNE DÉCISION

CONSIDÉRANT QUE monsieur Bill Clennett a adressé une demande d’accès à l’information à la Ville de Gatineau le 7 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Bill Clennett a déposé, à la Commission d’accès à l’information, une demande en révision de la décision de la Ville de Gatineau refusant l’accès à ces documents;

CONSIDÉRANT QUE la Commission d'accès à l'information a rendu une décision le 25 septembre 2025 ordonnant à la Ville de Gatineau de communiquer les documents demandés;

CONSIDÉRANT QUE des erreurs de droit ont été décelées dans la décision;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau de porter en appel à la Cour du Québec la décision rendue par la Commission d'accès à l'information le 25 septembre 2025 dans le dossier portant le numéro 1035356-J :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité mandate le Service des affaires juridiques afin de porter en appel à la Cour du Québec portant le numéro 1035356-J.

Adoptée

STEVE MORAN
Président
Comité exécutif

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif